



## Sur le chemin de l'autonomie

Projet Pédagogique Année 2024/2025

ALSH Carnot Maternelle

N° d'habilitation 0940056CL00313

### SOMMAIRE

Erreur ! Signet non défini.

- a- 1
- b-3
- c- 4
- d- 4
- e- 4
- f- Budget
- g-Modalités de fonctionnements

6

- a- 6
- b- 7
- c- 7
- d- 8
- e- 10

12

A- 12

- a- Erreur ! Signet non défini.
- a-1-L'accueil du matin
- a-2- la pause méridienne
- a-3- 12
- a-4- Erreur ! Signet non défini.

B- 14

- a- Erreur ! Signet non défini.
- b- 15

C- 16

- a- 16
- b- 16
- c- Erreur ! Signet non défini.

D-Hygiène et sécurité

- b- PLAN VIGIPIRATE
- c- Exercices d'évacuation
- d- Fiches sanitaire
- e- Cahier de bord
- f- Pharmacie

g-Recommandations de sécurité et de soins d'infirmierie et soins destinés aux enfants

18

- a- 18
- b- 18
- c- 18

19

Projet de fonctionnement Pause Méridienne

Projet de fonctionnement Matin/Soir

19

19

19

Erreur ! Signet non défini.

19

**Erreur ! Signet non défini.**

#### **a- Coordonnées de l'accueil**

L'accueil de loisirs est situé dans l'école maternelle Carnot au :

64, avenue Carnot 94230 Cachan

Téléphone : 01 49 69 13 77

Mail : alsh.mater.carnot@ville-cachan.fr

#### **Horaires :**

**Accueil du matin :** 7h30 – 8h30

**Pause méridienne :** 11h30- 13h35

**Accueil du soir :** 16h15 – 18h30

**Mercredi :** - Accueil de loisirs journée de 7h30 à 9h15

- Sortie des ½ journées : 12h20 – 12h30

- Sortie de 17h à 18h30

#### **Vacances scolaires :**

- accueil de 7h30 à 9h15

- Sortie de 17h à 18h30

#### **b- Typologie du public accueilli**

L'accueil de loisirs Carnot maternel accueille :

- 10 enfants en moyenne en accueil du matin entre 3 et 7 maternelles et entre 4 et 10 élémentaires.
- 46 enfants en moyenne en accueil du soir (16 petits ,20 moyens, 10 grands) entre 7 et 14 élémentaires
- En moyenne le mercredi 40 enfants (15 petits ,15 moyens, 10 grands) dont environ 4 qui restent uniquement en demi-journée
- Environ 70 enfants lors des regroupements inter-centres avec l'ALSH Pont Royal et périodes de vacances scolaires.

Ils sont âgés de 3 à 6 ans en maternelle et entre 6 et 10 ans en élémentaire.

Environ 48% de filles et 52% garçons,

Ils sont d'origines culturelle et sociale diverses pour une grande majorité de parents actifs, **Cadre et profession intellectuelles supérieurs (INSEE).**

L'ALSH peut accueillir des enfants et/ou porteur d'un handicap. Il y a 4 enfants ESH scolarisés cette année, nous accueillons pour le moment 1 enfant ESH sur les temps périscolaires. Si un ESH doit être accueilli, un RDV préalable avec le référent en charge du handicap de la ville et le Service enfance est pris avec la famille afin d'adapter au mieux l'accueil pour l'enfant et si besoin lui dédié un animateur. La référente sociale se joint au RDV si besoin ou si l'enfant fait partie du PRE (programme de réussite éducative).

Des enfants peuvent être également accueillis accompagnés d'un PAI : Protocole établi par écrit entre les parents, l'établissement scolaire, l'accueil de loisirs (chef d'établissement, médecin, infirmier, assistante sociale, conseiller d'orientation,

psychologue ...) et des partenaires extérieurs. Ce PAI permet l'accueil d'un enfant souffrant d'un handicap ou d'une maladie. A ce jour il y a 4 enfants qui suivent un projet d'aide individualisé (PAI) dont un avec panier repas. La prise en charge de ce PAI est possible par chaque membre de l'équipe

#### c- Environnement

Le centre est situé dans l'école Carnot, au sein d'un quartier mixte, habitat collectif et pavillonnaire en périphérie de la ville, près de la nationale 20 limitrophe de la ville de Bagneux et à côté du RER de Arcueil-Cachan.

Il bénéficie de transports en communs à proximité : RER B (Arcueil-Cachan) ; Bus (n°187, n°197 et 162).

Les mercredis, il accueille les enfants de l'école Carnot et durant les vacances, il est en binôme avec l'accueil de loisirs Pont-Royal et peut parfois être en regroupement Paul-Doumer et Belle Image selon les fermetures d'écoles pour travaux.

#### d- L'équipe d'animation

**Directrices :** KOTE Sidonie, BAFA : Responsable ALSH maternelle sur le temps du matin, de la pause méridienne, de l'accueil du soir et des mercredis et vacances. Jennifer Gillet , BEATEP ,Directrice ALSH élémentaire responsable en alternance des accueils matin et soir (annexe calendrier semaine A et B).

#### Animateurs, tableau de présence :

Animateurs	Mater	Elem	diplôme	Mercredi	midi	matin	soir
HASANALY Anju 90%	X		BAFA	X	X	X	X( pas le jeudi)
TERRIOU Brian	X		STBAFA	X	X	X	X
BELATRECHE Fazia	X		BAFA	X	X	X	X
ARCHOUCHE Wassila 80%	X		CAP PE	X	X		X (pas le lundi, mardi)
ASTORAY Rocio	X		ST BAFA	X	X	X	X
SIBI Fatmata	X		BAFA	X	X		
GENS Sylvie	X		ND		X		
EDOM Paul		X	BAFA			X	X (pas le vendredi)
MERNICHE Nadia		X	BAFA			X	X
COTINEAU Medhi		X	STBAFA			X	X

#### e- Modalités de fonctionnement (moyens matériel, humain et financiers)

##### Equipement

Le centre est composé de :

- Un espace bureau haut en mezzanine
- Un espace bureau bis dans le bureau ALSH élémentaire pour les temps administratifs
- Espace de jeux et d'activités pour les enfants en dessous de la mezzanine
- Une salle de motricité (1/3 du temps occupé pour les activités scolaires)
- Deux cours de récréation avec structures sécurisées
- Un espace extérieur végétalisé dédié au jardin potager
- Une classe 6 en élémentaire (dédiée uniquement à la maternelle) utilisable le soir, pause méridienne, les mercredis et les vacances scolaires
- La classe 5 (espace partagé) est dédiée pour les petits le mercredi matin et les soirs, pour tous lors des vacances et Pause méridienne.
- La classes 3 peut être utilisée si besoin le mercredi et durant les vacances scolaires
- Un réfectoire de cantine environ 60 places

- Des sanitaires pour les enfants avec une douche et un toilette adulte individuel mixte au ré-de chaussé
- Un sanitaire individuel enfant au 1<sup>er</sup> étage et un autre au sous bassement
- Un dortoir 46 couchages (23 lits doubles surélevés)
- Une cabane extérieure (dédiée au rangement de matériel)
- Le Dojo de l'ALSH élémentaire si besoin lorsqu'il est disponible mercredi et vacances.

L'accueil de loisirs bénéficie de l'accès à plusieurs structures municipales dont :

- Piscine
- Bibliothèques
- Cinéma
- Gymnases
- Parc Raspail
- Stade Léo Lagrange
- Centres socioculturels
- L'Orangerie (exposition)
- Théâtre

Ces structures permettent de mettre en place des projets d'activités ou d'animation en partenariat afin de favoriser l'accès à la culture et au sport, propices aux rencontres et aux échanges.

#### **f- Budget**

Le budget du centre de loisirs est attribué pour l'année civile puis distribué par période. Il est réparti en différents chapitres et proportionnel aux accueils :

- Droits d'entrée : permet l'organisation de sorties (spectacle, cinéma, piscine, etc.)
- Prestation spectacle : permet l'accueil d'un intervenant (magicien, comédien, etc.)
- Matériel consommable : permet l'achat de feutres, peinture, feuilles etc.
- Livres, supports enregistrés : permet l'achat de CD, DVD, livres etc.
- Petits équipements : permet l'achat de jouets, ballons, ciseaux, fauteuils etc.
- Investissement : meubles, jeux
- Fournitures bureautique

Des achats alimentaires et des produits pharmaceutiques sont achetés directement par le service enfance. Les achats d'investissement sont également à la charge du service enfance ainsi que l'achat de matériel pédagogique spécifique au regard de l'évolution des projets.

Nous attendons le nouveau budget 2025 pour les dépenses de fournitures courantes et des petits matériels nécessaires pour mener les projets. Chaque dépense fait l'objet d'un bon de commande et d'un suivi sur un support spécifique.

#### **g- Modalités de fonctionnements**

Afin de mettre en place le projet Pédagogique, de préparer les projets d'animations annuels ou par période, d'établir les programmes d'activités des mercredis et vacances scolaires, le suivi et l'avancé des projets, d'améliorer le déroulement et le fonctionnement des accueils du matin et du soir. Certaines conduites de réunions seront axées sur la coordination et l'esprit d'équipe avec la proposition de jeux de connaissance et de coopération ainsi que des temps d'échange. Pour cela plusieurs heures de réunions sont organisées dans notre annualisation :

- Pour le périscolaire : Réunion en commun avec l'ALSH élémentaire de secteur (fixée selon les besoins) et 1 heure hebdomadaire de temps d'échange pour les 2 directrices de la structure
- 4 heures hebdomadaires de temps administratif pour les directrices hors accueil des enfants, dont 1h de temps de passation avec les deux directrices.
- Pour les mercredis : Réunion d'équipe Hebdomadaire 2h le jeudi matin

- Pour les points RH et préparation des activités : 2 h le lundi matin
- Pour la Pause méridienne 10h réparti et fixées sur l'année selon le calendrier.
- Réunion hebdomadaire de Direction avec la coordination le mardi matin. Un sur deux en commun avec les élémentaires
- Pour les vacances scolaires : Réunion de préparation 2h/Semaine et Bilan 0.5h/ Semaine
- Enveloppe d'heures disponibles pour l'évènementiel, projets et groupes de travail

*Des enveloppes d'heures de réunions ont été mises en place dans le cadre de l'annualisation des agents, pour effectuer tout type de réunions ou d'évènements réalisés pour la ville, elles sont proportionnelles à la quotité de présence de chaque agent. Pour les animateurs vacataires, elles sont payées au réel.*

Avec l'annualisation les dates et heures de réunions sont fixés sur le calendrier annuel le même pour tous. Tout changement d'horaires ou de date doit être porté à validation avec la hiérarchie.

Durant ces réunions, sont organisés le fonctionnement du quotidien, la programmation des activités, les informations concernant le personnel RH sont transmises, les demandes de congés, les axes pédagogiques en fonction des thèmes sont régulièrement abordés (projet, suivi, perspective, bilan...), des temps de régulations aux regards des besoins, des partages de connaissances lorsque des agents font des formations, temps de formation interne, des temps d'échanges et de jeux de connaissances et de coopération.

Matériel mis à disposition : un ordinateur, une imprimante (partage avec l'école) un téléphone fixe et un portable, une tablette numérique, bibliothèque (SEJ et municipale).

Un espace ressource est à disposition des animateurs dans la salle 6. Il comprend de la documentation et des livres classé par thématique : pédagogie, réglementation, rythme de l'enfant, activités créatives, sportives, jeux collectifs, chansons,...ainsi que les magazines passés du kiosque (Mes belles histoires, youpi.). J'ai mis en place cet espace dédié aux animateurs pour qu'ils puissent s'en saisir afin d'améliorer les propositions d'activités et d'enrichir leurs connaissances dans l'optique de favoriser et d'approfondir leur formation.

## II – Cadre pédagogique

### a- Projet éducatif de la ville

L'élaboration du projet pédagogique est liée au PEDT (Projet Educatif Du Territoire) celui-ci est renouvelé cette année.

Les intentions éducatives de la ville sont :

**Axe 1 :** Considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme

**Axe 2 :** Favoriser les projets visant à développer la participation des enfants dans une dynamique de coopération

**Axe 3 :** Encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale.

Ces axes visent à donner aux enfants l'opportunité de découvrir et de pratiquer avec, autant que nécessaire, la formalisation de partenariats : théâtre, bibliothèques, cinéma, piscine, terrains sportifs etc.

Les objectifs de la politique éducative :

- Harmoniser les postures et les finalités éducatives entre tous les acteurs.

- Structurer et outiller les partenariats ville, éducation nationale, associations, institutions.

- Articuler et rendre lisibles les offres périscolaires et extrascolaires.

- Renforcer la continuité éducative de 0 à 18 ans sur l'ensemble du territoire.

- Faciliter les transitions entre le milieu familial, la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. Créer les conditions de la participation de toutes les familles.

- Soutenir, accompagner les familles et les enfants en difficulté.
- Développer les conditions de l'apprentissage et de la citoyenneté.
- Sensibiliser les enfants, les jeunes au monde et à sa compréhension, au fonctionnement des institutions.
- Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, de la démocratie et la mise en place de projet à intérêt collectif.
- Garantir à tous l'accès aux ressources éducatives du territoire. Les activités proposées au sein des temps périscolaires et extrascolaires seront diversifiées et adaptées à l'âge des différents publics, leur permettant de s'épanouir, d'affirmer leur personnalité, de découvrir, d'expérimenter, de partager, d'être valorisés, reconnus, tout en favorisant la nécessaire part de rêve, de plaisir, de joie, de rire, inhérente à un temps de loisirs.

Ces propositions devront, dans un esprit ludique, permettre à l'enfant :

- Le développement de son inventivité, de ses aptitudes logiques, en passant par la pratique de jeux à la fois collectifs et individuels
- La connaissance et la maîtrise de son corps par le biais d'activités physiques et sportives.
- Le développement de sa créativité et de sa sensibilité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles
- L'apprentissage de l'autonomie étape par étape
- L'épanouissement de sa personnalité, le développement de sa capacité de jugement et de son sens critique

#### **b- Les valeurs éducatives de l'équipe pédagogique**

- Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs sont les suivantes :
  1. Le respect de soi, des autres et du monde qui nous entoure
  2. L'équité, la sincérité et l'honnêteté
  3. Le partage et la solidarité

Lors de nos réunions de préparation au projet pédagogique auxquelles toute l'équipe a participé nous avons choisis ces 3 valeurs essentielles que nous avons tous en commun parmi beaucoup d'autres. . Elles correspondent particulièrement aux enfants âgés de 3 à 6 ans pour qui l'entrée en maternelle est le lieu d'apprentissage à la vie en collectivité et aussi l'âge de la découverte de soi, des autres et de l'environnement.

L'équipe d'animation et la direction mettront tout en œuvre pour que l'ALSH porte ces valeurs importantes et essentielles, en adéquations avec nos objectifs axés sur la socialisation et de l'autonomie.

#### **c. Objectifs pédagogiques**

Durant cette année, les objectifs pédagogiques majeurs poursuivis sont :

- Permettre aux enfants de découvrir la vie collective tout en respectant son individualité
- Développer l'autonomie en respectant le rythme de l'enfant
- Favoriser la mixité et l'égalité fille, garçon
- Développer le vivre ensemble et la solidarité au quotidien
- Favoriser l'imaginaire et la créativité
- Développer la motricité et l'éducation physique
- Participer à l'éveil culturel et au développement durable

**b- Objectifs opérationnels et démarche pédagogique**

<b>Objectifs généraux</b>		
<b>Objectifs pédagogique</b>	<b>Démarche Objectifs opérationnels</b>	<b>Projets d'animations</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux enfants de découvrir la vie collective tout en respectant son individualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de temps libre</li> <li>• Créer des espaces de dialogue</li> <li>• Permettre de s'exprimer de différentes manières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des pôles de jeux et des ateliers variés en laissant la libre circulation et le libre choix de l'enfant</li> <li>• Mise en place de réunion d'enfants</li> <li>• Atelier d'expression artistique sous toutes ses formes</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développer le vivre ensemble et la solidarité au quotidien</b></li> <li>• Favorisé la mixité et l'égalité fille, garçon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à des séjours courts</li> <li>• Partenariat inter générationnel avec le groupe élémentaire</li> <li>• Définir ensemble des règles de vie</li> <li>• Découverte et apprentissage des jeux de société</li> <li>• Proposer des activités sans distinction de genre et sans stéréotype</li> <li>• Faire de l'égalité un réflexe au quotidien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un potager, tout au long de l'année</li> <li>• Apprendre à jouer ensemble, jeux collectif et sportif</li> <li>• Partager des temps informels, goûter et/ou temps libres</li> <li>• Partager des projets, des sorties et spectacle</li> <li>• Aménagement des espaces, partage des lieux de vie</li> <li>• Création d'affichage des règles de vie</li> <li>• Comprendre et s'approprier le jeu de société</li> <li>• Toutes les activités du quotidien</li> <li>• Adapter le langage et la communication</li> <li>• Créer des espaces de parole lorsque c'est nécessaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favorisé l'imaginaire et la créativité de l'enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des sensibilisations adaptées</li> <li>• Réalisation de diverses activités manuelles où l'enfant laissera exprimer sa propre créativité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amener les enfants à découvrir un thème par différentes méthode (scénette, marionnette, chanson, film, livre, image.)</li> <li>• Mise en place d'ateliers créatifs (dessin, peintures. assemblage, modelage...)</li> <li>• Mise en place d'ateliers de construction, bricolage, fabrication, pâte à modeler...</li> <li>• Mise en place d'ateliers contes, et de découvertes d'images</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'ateliers stimulant l'imaginaire de l'enfant</li> <li>• Aménagement des espaces de vie et de jeux</li> <li>• Donner du temps libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'atelier expression/éveil corporel, danse, relaxation</li> <li>• Atelier éveil musical et découverte</li> <li>• Création de décoration, mur, meubles</li> <li>• Disposition des espaces adaptés aux enfants</li> <li>• Favoriser les jeux libres</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabiliser les enfants et développer l'autonomie</li> <li>• Développer la motricité et l'éducation physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un apprentissage de la vie quotidienne (hygiène, se servir seul, débarrasser, s'habiller et se déshabiller, jouer)</li> <li>• Mettre les jeux à disposition des enfants</li> <li>• Mise en place d'activités sportives, visant à développer la coopération, et l'esprit de groupe, développer la motricité et la coordination des mouvements.</li> <li>• Mise en place d'atelier artistique visant à comprendre et à respecter les règles de vie en communauté.</li> <li>• Favoriser la socialisation en acceptant et en respectant les autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animer les temps de vie quotidienne (chants, mascotte, jeux.)</li> <li>• Accompagner, initier</li> <li>• Laisser faire seul les enfants</li> <li>• Laisser choisir</li> <li>• Autoriser les jeux libres en participant et en régulant.</li> <li>• Les enfants peuvent utiliser les jeux et les espace dédiés librement en respectant les règles</li> <li>• Mise en place de parcours de motricité et d'initiation sportifs.</li> <li>• Atelier d'expression et mime</li> <li>• Création d'affiche sur la vie quotidienne (sécurité, hygiène, droits et obligations)</li> <li>• Réunion d'enfants autour du vivre ensemble et des règles de vie.</li> <li>• Activités collectives obligeant le public à composer avec les autres pour réussir. Avec des jeux sportif, d'équipes, collectifs, coopération</li> </ul>

- **Participer à l'éveil culturel et au développement durable**

- Partenariat avec les prestataires de la commune (jardin, piscine, bibliothèque, cinéma, théâtre)
- Partenariat avec l'équipe enseignante
- Sensibilisation à l'écologie

- Interventions de prestataires au sein de l'ALSH (spectacle, atelier spécifique)
- Sortie chez les partenaires et prestataires de la commune.
- Sorties extérieures à la ville, découverte des parcs, ferme pédagogique, musée, exposition...
- Entretien de l'espace jardin et potager dans l'école
- Activités créatives avec du recyclage
- Tri alimentaire à table (compostage et récupérateur d'eau)
- Découverte de la bio diversité

### c- Projets d'animation

Notre thème à l'année est : « Sur les chemin de l'autonomie »

Ce choix a été fait par l'équipe d'animation afin de répondre au mieux à nos objectifs pédagogiques et aux besoins des enfants de manière ludique et éducative à travers différents projets d'animations et tout au long de la journée de l'enfant durant la vie quotidienne.

#### **Pour la section des PETITS**

**Découverte des matières à travers le modelage :** Les enfants seront initiés au modelage avec différentes textures tout en explorant le thème de la Nature décliné dans les thématiques suivantes selon les périodes de l'année :

- **Septembre à décembre :** les petits animaux et insectes du potager avec de la pâte à modeler soft et auto-durcissante
- **Janvier à mars :** les fruits et légumes avec de la pâte à mâcher, pâte à sel
- **Avril à juin :** les plantes et les fleurs avec de l'argile, du sable, de la terre

Apprendre à distinguer les différentes textures en les expérimentant à travers des activités de modelage et de création autour de la thématique de « la nature ». Les enfants découvriront les petits animaux, les insectes, les plantes, les fleurs, les fruits, légumes du potager. Des temps de sensibilisation seront proposés avec des chansons, histoires et marionnettes.

#### **Découverte du jeu en groupe :**

Tout au long de l'année des jeux de motricités, jeux collectifs, jeux de rondes adaptés à chacune des thématiques viendront ainsi transporter les enfants dans l'univers de chaque saison ainsi que la découverte et l'entretien du potager.

- **Septembre à décembre :** jeux de rondes, patate chaude, facteur, dragon dégoutant, ballon voyageur..
- **Janvier à mars :** jeux de motricité, parcours, relais musicale, rivière aux crocodiles, cerceaux des couleurs...
- **Avril à juin :** petits jeux collectifs, chasse aux couleurs, l'écureuil en cage, minuit dans la Bergerie...activités de découverte du potager sa phone et sa flore avec les loupe et des petites plantations.

#### **Pour la section des MOYENS ET DES GRANDS »**

- **Fabrication de jeux de sociétés** : Les enfants pourront créer et inventer des concepts de jeu adapté à leur âge mais aussi avoir le plaisir de jouer ensemble avec leurs créations.
  - **Septembre à décembre** : Fabrication de jeux de Dominos, jeux de Dames
  - **Janvier à mars** : Fabrication de jeux de memory, carte 7 familles, puzzle
  - **Avril à juin** : Fabrication de jeu de plateau, jeu de l'oie, labyrinthe
- **Découverte des jeux collectifs et de motricité** : les activités seront réparties durant l'année afin d'introduire progressivement les différents types de jeux et de faire évoluer les enfants sur l'apprentissage des règles de jeu et de coopération.
  - **Septembre à décembre** : jeux de connaissances et de coopération, ronde des prénoms, 1.2.3 soleil, bérets, déménageurs, jeu des couleurs, chat et souris
  - **Janvier à mars** : jeux traditionnels, épervier, marelle, balle au prisonnier, le loup
  - **Avril à juin** : jeux sportifs, parcours, relais, lancer, obstacles, course en sac, football

Ces projets seront introduits et adaptés à travers et par les contes. Deux personnages « Hiroto et Crisette » créés par les animateurs sur un support carton en taille d'enfant viendront régulièrement sensibiliser les enfants aux règles de vie, à la thématique et aux activités.

- **Septembre à décembre** : Jacques et le haricot magique
- **Janvier à mars** : Blanche neige
- **Avril à juin** : Le livre de la jungle

Les projets en commun :

**Le Carnaval** des enfants rythmera la 2<sup>ème</sup> période de janvier à mars. Des ateliers de créations de costumes et accessoires, décoration, danses, chants, seront créés et imaginés dans le thème qui sera annoncé prochainement. Cet événement est assuré par l'ensemble des ALSH maternels et élémentaires mettant à l'honneur les accueils de loisirs de la Ville : stands de jeux, de maquillage, défilé, spectacles des enfants et un goûter.

**Les jeux de l'amitié** : Tout au long de l'année, les enfants des différents accueils de loisirs se rencontreront afin de s'entraîner aux différentes épreuves ensemble. Renforcer la cohésion et la coopération entre les enfants des différents accueils de loisirs. Pour clore ces inter-centres, une journée « jeux de l'amitié » aura lieu le mercredi 14 mai à au groupe scolaire La Plaine.

**La cour dynamique** est un temps d'activités encadrer et mis en place par les animateurs. Les espaces sont délimités et dédiés à différentes propositions telles que : jeux d'équilibres, d'adresses, d'imitations, de construction. Avec du matériel adapté mis à disposition. En rotation et accessible en petit groupe.

**Petit deviendra grand** tout au long de l'année les enfants grandissent et nous les accompagnons vers l'autonomie. Les animateurs mettront l'accent sur l'accompagnement au quotidien afin que les enfants apprennent et puissent lorsqu'ils sont prêts à faire par eux-mêmes : s'habiller, se déshabiller, s'exprimer, gérer les émotions, manger, débarrasser, ranger, jouer ensemble et tout cela passera par l'apprentissage des règles en collectivité et par le jeu. Pour cela les animateurs feront preuve de bienveillance en restant attentif à l'évolution de l'enfant tout en respectant le rythme de chacun.

**Partenariat inter générationnel avec le groupe élémentaire** : Avec le groupe élémentaire nous mettrons en place lors de la période mai/juin des temps de partages et d'échange autour de la vie quotidienne comme les goûters en commun, temps de lectures durant les temps calmes, jeux de sociétés, les temps libres dans la cour mais aussi des jeux collectifs mixte avec le groupe des grands afin de les initier doucement au passage en CP. Des sorties au parc seront également partagées ainsi que la journée porte ouverte en fin d'année. Ces temps intergénérationnels permettront aux grands de se responsabiliser vis-à-vis des plus petits et pour nos maternelles cela suscitera davantage l'apprentissage vers l'autonomie.

**Le jardin et potager** : entretien des espaces et des plantations, atelier compostage, atelier semi, fabrication et création de décorations intérieures et extérieures, découvertes de la biodiversité et des animaux qui y vivent. A travers ce projet que nous partageons avec l'équipe enseignante les enfants seront initiés à la découverte et au respect de la nature et son environnement.



Des ateliers et des temps libres sont proposés sur le temps du deuxième service. Ces temps d'activités permettent aux enfants de découvrir de nouvelles propositions d'activités diverses sportives et manuelles. Une programmation sur la semaine est proposée. Voir fonctionnement de la pause méridienne annexe.

De 13h25 à 13h35 lorsque les enfants du deuxième service ont terminé leurs repas ce temps est dédié à la passation avec les enseignants et permet de faire un debriefing avec l'ensemble de l'équipe, d'échanger d'éventuelles informations à transmettre aux familles concernant des enfants restant au goûter le soir et à ranger du matériel utilisé.

- **a-3- La Charte de la pause méridienne :**

Le livret de la Charte de la pause méridienne est affiché à l'entrée et disponible dans le classeur administratif dans le placard administratif du directeur périscolaire. Celle-ci informe des objectifs donnés par la Ville sur le temps méridien et en fixe l'organisation des différents acteurs.

- **a-4- L'accueil du soir :**

**Ce temps est en responsabilité partagé avec la Directrice élémentaire Jennifer Gillet tout comme le matin (planning alterné semaine A et B). L'équipe d'animation élémentaire intègre l'équipe maternelle et réalise les mêmes missions.**

Les animateurs arrivent sur le site à 16h15 mais ne prennent les classes en charge qu'à partir de 16h30. Ces quinze minutes de présence permettent de mettre en place et de préparer l'accueil du soir (disposition du goûter, rappel des consignes par le directeur et des changements d'organisation éventuels, préparation des ateliers du soir).

A 16h30, les enfants inscrits à l'accueil du soir, sont accompagnés et installés au réfectoire pour goûter. Le goûter est un moment convivial entre les animateurs et les enfants laissant à ces derniers une certaine autonomie. Les enfants prennent la place de leurs choix. Les animateurs préparent intégralement la mise en place du goûter (Distinction des couverts, ouvrir les briques de lait ou de jus et remplir les brocs d'eau, couper le pain, couper et éplucher certains fruits, servir les boissons, aliments...)

Le listing général est vérifié lorsque tous les enfants sont assis alors que chaque animateur a déjà vérifié scrupuleusement sa liste (appel nominatif et comptage des enfants). Les enfants passent aux toilettes de manière échelonnée afin de ne pas se mélanger puis viennent se présenter devant le réfectoire et se place à leur table. Après le goûter les enfants rejoignent leur animateur et le choix des activités peuvent alors se faire parmi les différentes propositions en fonction du programme établi (Jeux sportifs ou collectifs, d'éveil, danse, jeux de société, perles, bracelets, etc.). Ce sont des ateliers dirigés par les animateurs. Les enfants ont la liberté d'y participer ou non. Les espaces d'imitation sont disponibles pour les enfants désirant jouer seul permettant ainsi aux parents de récupérer leur enfant à leur arrivé.

A 17h, les portes sont ouvertes aux parents avec contrôle visuel et nominatif fait par un animateur qui sera en charge du listing. Dès lors où une personne vient chercher un enfant et n'est pas reconnu une pièce d'identité est alors demandée afin de vérifier sur sa fiche sanitaire si celle-ci est habilitée à récupérer l'enfant.

Dans chaque groupe un animateur est chargé d'inscrire sur la liste de groupe nominative le départ de chaque enfant avec une mention pour la personne qui le récupère. (Projet de fonctionnement matin/soir en annexe)

### **Procédure de retard**

En cas de retard, les parents sont priés de bien vouloir avertir aussi tôt que possible la Directrice Une feuille de retard doit être remplie par le parent dès 5 minutes de retard.

Dès le troisième retard, la famille est signalée au Service Enfance et en cas de répétition récurrente ou de long retard, ils sont reçus par le responsable de service afin de leur rappeler l'obligation de respecter les horaires et une majoration tarifaire peut être appliquée.

## B- La journée type

### **a- Les Mercredis :**

Le choix de faire un groupe cloisonné pour les petits a été fait afin de favoriser le respect du rythme et d'améliorer la qualité d'accueil des enfants en proposant des activités et des temps de vie quotidienne adaptés à la tranche d'âge.

Le mode décloisonné pour les moyens et les grands a été choisi car cette année les grands sont peu nombreux et cela permet aux enfants d'avoir le choix dans les activités proposées. Cependant pour le temps calme les moyens et les grands sont séparés car leurs besoins et temps de repos sont différents.

**7h30-9h15 :** Accueil échelonné du matin : Jeux libres dans la salle de l'ALSH (Jeux de société, coin dessin, coin lecture, moment d'échange adultes/enfants).

**A partir de 8h30** le groupe des petits est accueilli dans leur salle (classe 1) L'animateur se doit d'être accueillant avec le public et les familles à leur arrivée. Il prend le temps d'intégrer au mieux les enfants à leur future journée à l'ALSH en leur proposant différents pôles ludiques et adaptés. Au niveau de son positionnement, il est en contact permanent avec les enfants en gardant un œil vigilant et bienveillant sur ces derniers.

**9h20- 9h45 :** Rassemblement pour appel nominatif et comptage des effectifs. Temps de chansons et sensibilisation sur la journée, le thème, les activités et les sorties puis séparation des groupes pour le début des activités. Les petits sont dans la classe 1, les moyens classe 5 ou Mezzanine et les grands la salle 6.

**9h45h-11h30 :** Sensibilisation et début des activités motrices, manuelles, collectives, imitation, réflexion, dans chaque groupe

**11h50 :** Rassemblement pour petit jeux collectifs puis accompagnement aux toilettes avec lavage des mains en chanson et par petit groupe.

**12h20-12h30 :** Sortie des enfants en demi-journée du mercredi : Jeux libres, lecture dans la salle de l'ALSH.

**12h-13h :** Temps de repas. C'est un des moments de la vie quotidienne les plus importants puisque c'est lors de ce temps que nous comptons développer un esprit de partage et d'entraide autour du repas et de son déroulement. (Les enfants sont sollicités pour aider au déroulement du repas **à table** ; Se passer les assiettes, les plats, les brocs d'eau, dire merci et s'il te plait aux autres. Mais également hors de la table ; aller remplir les brocs d'eau à la fontaine, débarrasser en respectant les poubelles de tri alimentaire, les serviettes ou les verres en plastiques). Ce moment est également un moment de découverte alimentaire pour certains d'entre eux, nous en parlons si besoin. A la fin du repas des petits jeux sont proposés comme des devinettes ou des discussions autour d'un sujet qui touche les enfants.

C'est également un moment favorable pour créer du lien entre adultes et enfants, échanges, discussion car sur les temps scolaires ces objectifs pédagogiques autour du repas sont difficiles à atteindre par le grand nombre d'enfants, le manque de temps avec l'enchaînement des 2 services.

**13h :** Accompagnement aux toilettes et lavage des mains en chansons par petits groupes

**13h15-15h15 :** Temps de sieste pour les petits.

**13h15-14h30 :** Temps calme pour le groupe des moyens/grands ou départ en sortie.

**14h30-16h :** Ateliers / Jeux pour les moyens et grands

**A partir de 15h30 :** Réveil échelonné des petits, accompagnement aux toilettes, rhabillage.

**16h :** Goûter tous ensemble dans le même esprit qu'au repas de midi, entraide et partage

**17h-18h30** : Départ échelonné des enfants. Jeux libre d'intérieur ou d'extérieur, Petits ateliers, jeux de société, perles, puzzle, jeu de construction, décorations etc....) Accueil des familles avec un animateur et la directrice a l'accueil, au listing pour noter les départs et contrôlé l'identité des personnes. Transmettre les informations concernant la journée de l'enfant, dialoguer et créer du lien avec les familles.

**18h20 /30** : Rangement animateurs et enfants et fermeture du centre.

- **\*La sieste :**

Essentielle dans la journée des Petits c'est aussi le moment d'apprendre à faire par soi-même. Se déshabiller tout seul, ranger ses affaires, se mettre au lit, se rhabiller seul tout un programme pour avancer vers l'autonomie. La phase d'endormissement est très importante c'est pourquoi les animateurs mettent en place un rituel qui consiste une fois tous dans leurs lit nominatif l'animateur lit une histoire, ou deux selon les besoins puis une musique douce est proposée le temps que tous s'endorment. Certains enfants ont besoin de présence donc le deuxième animateur reste à proximité de ceux qui ont besoin. Un réveil échelonné est mis en place lorsque certains enfants se réveillent plus tôt ils sont accompagnés dans la classe mitoyenne et peuvent se rhabiller et profiter des jeux en attendant leurs camarades.

- **\*Le temps calme :**

Un temps calme est proposé aux enfants en fonction de leur besoin et de leur état de fatigue. Des ateliers sont mis en place tels que : lecture de contes, comptines, jeux calmes, relaxation, musique douce, etc. Ce moment est aussi un temps d'échanges et d'expression entre enfants et animateurs.

Les moyens et grands qui souhaitent se reposer ont la possibilité de s'allonger sur des tapis afin de se détendre. Un espace détente est organisé et mis à leur disposition avec des tapis, lumière éteinte, musique douce.

- **Le goûter :**

Le réfectoire est aménagé en 3 ou 4 tables (fonction des effectifs) où les enfants sont mélangés par âges. Les animateurs ont généralement préparé les tables en y mettant les couverts et les verres, les enfants peuvent également aidés à la préparation du goûter en recevant des petites « missions » de la part des animateurs selon la gestion du temps. Cela les responsabilise et la plus part du temps ce sont eux qui en font la demande. Des chansons, des comptines ou des petits jeux sont proposés par les enfants ou par l'équipe d'animation vers la fin du goûter.

- **Les jeux libres :**

Ce sont des espaces de détente et d'apprentissage, de jeux mis à disposition des enfants intérieurs ou extérieur visant à développer leur autonomie, leur imagination et leur libre arbitre toujours sous la vigilance de l'animateur.

Exemples : Jeux de construction, jeux d'expressions, dessins, espace imitation, jeux de société, livres, jeux de ballons, jouet d'extérieurs....

L'équipe d'animation partage ce moment de détente et d'apprentissage avec les enfants, c'est le moment informel où se crée un échange intense et enrichissant. Ces moments sont nécessaires pour les besoins affectifs de l'enfant et permettent aux animateurs de créer un lien de confiance, indispensable pour les enfants pendant lequel ils se découvrent, s'affirment et se construisent seuls et face au groupe. Les animateurs portent une attention particulière à observer l'évolution des enfants dans leurs moments libres pour réorganiser les espaces de jeux et varier les propositions au fur à mesure et bien sûr à assurer la sécurité physique et affective.

## **b- Vacances scolaires**

Une annexe au présent Projet Pédagogique est alors faite par la Directrices en responsabilité à ce moment car un regroupement par secteur est mis en place avec un roulement d'occupation des sites. Pour Carnot, nous sommes systématiquement regroupés

avec Pont Royal et durant certaines vacances avec Paul Doumer et Belle image. Durant l'été une section petite enfance est organisée afin de favoriser la passerelle entre les accueils de la petite enfance et l'entrée en petite section.

Le fonctionnement est le même que les mercredis mais sans la demi-journée.

### Rôle des personnels

Afin de mener ce projet pédagogique et les projets d'animations les rôles du directeur et de l'animateur sont rappelés systématiquement afin de poser un cadre indispensable au bon fonctionnement et déroulement de nos actions.

#### **a- Animateurs**

**Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et en a connaissance**

##### Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité affective et physique de l'enfant,
- Il s'engage à transmettre les valeurs éducatives de notre projet
- Il se sert de ses compétences pour mettre à profit son projet d'animation,
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
- Il sait accepter le refus et sait solliciter sans forcer,
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants,
- Il gère son activité de la préparation jusqu'au rangement,
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il connaît les règles de vie et de sécurité essentielles à la vie du centre et aux activités proposées,
- C'est un modèle pour l'enfant (langage, tenue et respect du matériel).

##### Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues, sa hiérarchie, et tout autre agent,
- Il est ponctuel sur tous les temps (réunion, accueil, service)
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre,
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions,
- Il respecte le travail de l'autre (animateurs, prestataires, personnel de service, chauffeur de car, surveillant de baignade, etc.).

##### Avec les parents :

- Il échange avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs,
- Il sait se positionner
- Il sait donner les informations nécessaires sans en rajouter
- Il sait répondre et orienter les parents vers les personnes concernées,
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ,
- Il sait accueillir et informer avec politesse.

#### **b- Directeur**

- Il respecte ses collègues et sa hiérarchie,
- Il organise l'accueil et le départ des enfants,
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et de ses animateurs,
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique,

- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel,
- Il gère le budget et les relations avec les différents prestataires,
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'ALSH (administrative, financière et matérielle),
- Il a un rôle de formateur auprès des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires,
- Il associe les parents à la vie de l'ALSH,
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du centre.
- Il est le lien entre le service « enfance et jeunesse », les animateurs et le personnel de l'école (Directeur et enseignants).

## **D- HYGIENE ET SECURITE**

### **a- PLAN VIGIPIRATE :**

La nouvelle posture Vigipirate « Eté-Automne 2024 » est active à compter du 7 mai 2024. Elle maintient le plan à son niveau sommital « urgence attentat » activé depuis le 24 mars dernier.

Les sorties en extérieur de la ville sont limitées mais autorisées. La ville met à disposition des cars, équipés de ceintures, pour faciliter le transport des enfants vers leur lieu de sortie en toute sécurité. A ce jour les sorties proposées sont possibles dans les villes limitrophes, dans des parcs et/ou structure de la ville pour tous les enfants de 3 ans et plus.

### **b- Exercices d'évacuation :**

A chaque période de vacances sont réalisés un exercice alerte incendie et un exercice évacuation de car également durant l'année un mercredi.

Ils sont inscrits dans le cahier de sécurité se trouvant dans la salle des maîtres.

Concernant l'alerte intrusion nous respectons le même le PPMS émis par la Directrice de l'école disponible sur le panneau d'affichage.

### **c- Fiches sanitaires**

Elles sont obligatoires et demandées à chaque début d'année scolaire et contrôlées avant chaque période de vacances. Elles peuvent être mises à jour à tout moment par les parents et nous servent de contrôle pour les personnes autorisées à récupérer l'enfant. Le suivi des vaccins obligatoires, les autorisations spéciales...

### **d- Cahier de bord**

Pour chaque temps d'accueil est utilisé un cahier de bord : matin, pause méridienne, soir et mercredi.

L'animateur ou le directeur chargé de l'accueil et du listing doit le remplir chaque jour.

Les informations inscrites sont : nom du directeur, les animateurs présents et aussi les absents et remplaçants, les retards animateurs et retards enfants. Les effectifs détaillés par groupe et leurs animateurs en charges. Les incidents parvenus s'il y en a. les informations ponctuelles concernant les enfants, les sorties : lieux, horaire, encadrant.

### **e- Pharmacie**

La pharmacie est fournie par le SE elle contient : thermomètre frontal, bombe de froid, antiseptique, sérum physiologique, pansement, compresse, bandage, couverture chauffante, crème arnica pour les chocs, crème piqures d'insecte. Tous les produits sont vérifiés (DLC et stock) systématiquement avant chaque période de vacances et régulièrement au cours de l'année scolaire par l'animateur référent.

Un cahier de suivi de soin est rangé dans la pharmacie, il contient les inventaires réalisés durant l'année (début, mi et fin). On y inscrit lors de soin la date, le nom de l'enfant, l'animateur, le type de blessure et le produit utilisé

### **f- Recommandations de sécurité et de soins d'infirmierie et soins destinés aux enfants**

- Rappel des taux d'encadrement pour chaque activité aux animateurs,
- Elaboration et vérification des listes de groupes avant 9h30
- Elaboration et vérification des listes de sortie avant départ du groupe,

- Appel nominatif des enfants avant chaque rassemblement, avant le départ en sortie, le départ du lieu de sortie et à l'arrivée à l'accueil de loisirs
- Comptage du groupe d'enfants régulièrement tout au long de la journée et systématiquement à chaque changement de lieux même à l'intérieur du centre.
- Mise en place d'un carnet de transmission. Il permet de faire un retour aux parents de garder une trace des divers évènements (journée de l'enfant, inscription, accident, fatigue, vomissement, etc.),
- PAI (protocole d'accueil individualisé) ils sont transmis par la Directrice d'école, copier et rassembler dans un lutin. Le traitement médical avec ordonnance se trouve dans l'armoire dédié en salle des maitres et reste accessible pour l'ensemble du personnel qui est informés de la liste des enfants et des mesures à prendre. Pour les PAI alimentaire, le panier repas est récupéré le matin par un agent ERG qui vérifie la température et le place dans le frigidaire dédié.
- Vérification des trousse à pharmacie avant chaque sortie et prise des PAI des enfants concernés,
- Mise à disposition et mise à jour de la réglementation,
- Vérification des fiches de renseignements et sanitaires des enfants.
- Registre de sécurité qui recense les exercices incendies
- Mise en place d'exercices d'évacuation incendie et car réguliers

### **Protocole évacuation incendie**

Il est affiché à l'entrée de l'école dans le hall sur le mur de gauche. Le cahier de sécurité incendie est disponible dans la salle des maitre dans l'étagère à côté du bureau de la Directrice.

### **IV – Evaluation**

#### **a- Evaluation du projet pédagogique.**

Un bilan sur le projet pédagogique est réalisé, lors d'une réunion, tous les trimestres par toute l'équipe d'animation, portant sur :

- Avancement des projets d'animations de chaque animateur,
- Evolution des enfants individuelle et collective,
- Retour des parents
- Retour des enfants (est-ce qu'il a envie d'aller à l'ALSH ? est-ce qu'il a participé et aimé les activités proposées ? parlent-ils des activités à son entourage ? en redemande-t-il ? est-ce qu'il se rappelle des activités ?).

Ce bilan permet de pouvoir faire évoluer le projet pédagogique en fonction des attentes de la Direction.

#### **b- Evaluation de l'équipe d'animation**

Une évaluation de l'équipe d'animation est effectuée tous les trimestres par le Directeur de l'ALSH, portant notamment, sur :

- Savoir être et savoir faire
- Suivi de leur projet d'animation
- Intégration dans l'équipe
- Relationnel avec les enfants et les parents
- Qualité du travail et investissement
- Evolution professionnelle
- Ponctualité
- Discretion professionnelle

Cette évaluation se fait par le biais d'un échange individuel et une grille d'évaluation. Le personnel, contractuel et titulaire, participe à un échange annuel pour faire un bilan de l'action menée et les perspectives envisagées pour l'année suivante (Entretien d'évaluation professionnel). Tout au long de l'année et durant les périodes de vacances scolaire par d'autres Directeurs des évaluations peuvent être réalisées en fonction des besoins.

### c- Les points négociables et non négociables pour l'ensemble de l'équipe :

#### **Point négociables qui doivent être validé par la directrice :**

- Modification du planning sous réserve de validation par la Direction
- Téléphone portable pendant les temps de pause uniquement
- Absences et retards justifiés
- Changement d'horaire en accord avec les collègues et la Direction

#### **Points non négociables :**

- Respect du projet pédagogique
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène
- Respect de la hiérarchie et des consignes N+1, N+2
- Produit illicite interdit
- Vol
- Interdiction de fumer en présence d'enfants à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que dans les locaux de l'accueil de loisirs ou des structures extérieur
- Présence et participation aux temps de réunions
- Respect des règles de vie et d'hygiène
- Respect d'autrui
- Respect des lieux
- Tenue correcte exigée (vêtements propres et adaptés aux activités avec les enfants)
- Pas de Langage familier et vulgaire
- Tout acte de violence (moral, verbale ou physique) ou geste déplacé entraînera des sanctions
- Aucune utilisation de téléphone portable ou de caméscope personnel pendant le temps de travail
- Absence et retards non justifiés

### V – Les annexes

#### Fonctionnement pause méridienne

#### Fonctionnement Matin/Soir

#### Trame du projet d'activité

#### Trame projet d'animation

#### Protocole d'évacuation incendie (tableau d'affichage des réglementations)

#### Protocole évacuation incendie et de confinement :

Rédiger et mis en place par la Directrice de l'école.

Disponible sur le tableau d'affichage des réglementations.

#### Liste des affichages obligatoires et réglementaires

- Police d'assurance
- Instruction départementale
- Les adresses et numéros de téléphone des services d'urgence et du service enfance et jeunesse
- « Allô enfance maltraitée »
- Vigipirate niveau d'alerte
- L'interdiction de fumer dans les locaux
- Les plans d'évacuation et les consignes en cas d'incendie
- Récépissé de la déclaration des locaux.
- Planning et horaires des personnels

Document à afficher dans les vitrines :

- Affiches présentant les centres de loisirs
- La liste des animateurs et Directeur de l'ALSH
- Le programme d'activités
- Les menus